



Commune de BIEVRE

Novembre 2023

Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

Diagnostic partagé

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32
B-6880 BERTRIX
Tél ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07
info@impact-sprl.be - www.impact-sprl.be



Table des matières

1	Diagnostic partagé – Analyse « AFOM »	4
1.1	Vivre ensemble à Bièvre	4
1.1.1	Démographie	4
1.1.2	Les services	5
1.1.3	Convivialité villageoise, cohésion sociale	7
1.1.4	Culture, sport et loisirs	8
1.2	Habiter à Bièvre	10
1.2.1	Gestion environnementale, biodiversité et ressources naturelles	10
1.2.2	Aménagement du territoire, urbanisme	12
1.2.3	Patrimoine naturel, paysager et culturel	14
1.2.4	Mobilité et sécurité routière	15
1.3	Travailler et entreprendre à Bièvre	17
1.3.1	Agriculture et sylviculture	17
1.3.2	Commerce, entreprises et emploi	19
1.3.3	Tourisme	21
2	Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux	23
2.1.1	Vivre ensemble – Pilier social	23
2.1.2	Principaux enjeux retenus pour le volet « vivre ensemble »	24
2.1.3	Habiter à Bièvre – Pilier environnemental	25
2.1.4	Principaux enjeux retenus pour le volet « habiter à Bièvre »	26
2.1.5	Travailler et entreprendre à Bièvre – Pilier économique	27
2.1.6	Principaux enjeux retenus pour le volet « travailler et entreprendre à Bièvre »	28
2.1.7	Synthèse du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux	29

Méthodologie

La description des caractéristiques socio-économiques (partie 1 du PCDR) a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire, ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques. A ce stade, une analyse de données socio-économiques, notamment sous la forme d'un tableau « AFOM » - Atouts, Faiblesses, Opportunités (Ressources) et Menaces (Problématiques) – a été réalisée et des enjeux de développement ont été proposés.

Bien que la réflexion se veuille transversale, le rapport est présenté selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation, selon trois axes, à savoir :

- **Vivre ensemble à Bièvre ;**
- **Habiter à Bièvre ;**
- **Travailler et entreprendre à Bièvre.**

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis d'aboutir à un diagnostic partagé (partie 3 du PCDR). Notons également que les éléments issus des rencontres avec les personnes ressources ont été pris en compte dans l'analyse.

Le diagnostic partagé est présenté sous la forme de tableaux « AFOM », définis selon les actions du « système » commune. Ce système regroupe l'ensemble des acteurs en lien avec la commune (habitants, forces vives, etc.)

Axes	Aspects positifs	Aspects négatifs
INTERNE Tout ce qui peut être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les FORCES sont les aspects positifs internes que contrôle l'organisation, sur lesquels on peut bâtir dans le futur.	Les FAIBLESSES sont les aspects négatifs internes mais qui sont contrôlés par l'organisation, pour lesquels des marges d'amélioration existent.
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les OPPORTUNITÉS sont les possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et faiblesses actuelles. Elles se développent hors du champ de l'organisation.	Les MENACES sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'organisation. Elles sont souvent hors du champ d'influence de l'organisation.

Un code couleurs et des effets ont été utilisés afin de dissocier les éléments issus de la partie 1, des consultations villageoises et les informations qui se recoupent. Les effets permettront d'identifier ces différents éléments lors d'une impression en noir et blanc.

Validés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), les enjeux centraux issus de ce diagnostic partagé serviront de base aux réflexions menées par les groupes de travail. Il en ressortira donc une vision synthétique des pistes de développement souhaité à un horizon de dix ans, premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

1 Diagnostic partagé – Analyse « AFOM »

1.1 Vivre ensemble à Bièvre

1.1.1 Démographie

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune	Atouts	Faiblesses
	☺ Politique de grossissement de la commune ☺ Maintien des personnes âgées sur le territoire grâce à la maison de repos	☹ Manque de politique d'urbanisation ☹ Politique de grossissement de la commune
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	Opportunités	Menaces
	☆ Croissance démographique ☆ Solde naturel et migratoire positifs ☆ <u>Indicateurs socio-économiques favorables</u>	⚠ Micro-région démographiquement peu attractive ⚠ Évolutions socio-économiques entraînant des répercussions sur les besoins de la population (logements, services.) ⚠ Vieillesse de la population présagée ⚠ <u>Départ des jeunes du territoire</u>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Des évolutions socio-économiques à prendre en compte, d'ici 2034

Depuis les années 1990, la commune de Bièvre voit sa population augmenter. Cette croissance démographique est soutenue par des soldes naturel et migratoire positifs, avec chaque année, l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. Encouragée par le politique, cette croissance a été perçue de manière négative par certains citoyens qui craignent la perte du caractère rural communal et la densification des logements (apparition d'appartements dans le centre de Bièvre).

Grâce à la présence d'une maison de repos à Bièvre, les personnes âgées restent sur le territoire.

Néanmoins, la commune fait face au départ des habitants d'une vingtaine d'années, traduisant un départ des jeunes adultes au moment de leur entrée dans la vie active. Les habitants ont remarqué leur tendance à quitter les villages et se questionnent sur la façon de les attirer, afin qu'ils restent et s'installent sur le territoire biévrais.

De plus, selon des projections démographiques statistiques¹, la commune de Bièvre devra prendre en compte des évolutions socio-économiques d'ici une quinzaine d'années, à savoir une augmentation et un vieillissement de la population d'ici 2034. Ces évolutions vont entraîner des répercussions sur les besoins des habitants, actuels et futurs, notamment sur l'offre en logements et les services. D'ailleurs,

¹ Projections démographiques de l'Iweps (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique)

l'absence de politique d'urbanisation a été pointée comme un risque (capacité des jeunes à se loger, perte de l'identité villageoise) par les citoyens.

→ Nous pouvons constater deux tendances : Le départ des jeunes et un vieillissement présagé de la population.

1.1.2 Les services

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Mise en œuvre d'un Plan de Cohésion Sociale ☺ Coordinatrice jeunesse au sein de la commune ☺ Nombreux services destinés à la jeunesse et à l'enfance (Comités, Les Fripouilles, Les Petites Frimousses, Accueil Temps Libre, garderies dans les écoles) ☺ Accueil extra-scolaire ☺ Services aux aînés (Résidence Saint-Hubert, Université du Troisième Âge de Namur) ☺ Structures consultatives (Conseil Consultatif pour les Affaires Européennes, CLDR et CCE) ☺ Classe inclusive ☺ Centre Public d'Action Sociale : organisation d'actions pour les aînés ☺ Divers canaux d'information communaux dont un bulletin communal riche en informations et panneau LED d'affichage ☺ Très bonne offre culturelle (centre culturel et bibliothèque) ☺ Plusieurs implantations scolaires de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Manques d'échanges et de communication entre les services communaux et les habitants ⊗ Communication communale insuffisante, manque de récurrence ⊗ Manques d'activités pour les adolescents ⊗ Manque d'activités intergénérationnelles ⊗ Commune classée en zone blanche pour internet ⊗ Absence de classe par cycle au sein de l'école de Oizy ⊗ Heures d'ouverture des services pas adaptées aux horaires de la population
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Maison médicale, Poste médical de garde ☆ Offre de soins diversifiée ☆ Repair Café ☆ Agence Titres-Services ☆ Services d'aides à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Pas d'accueillante à domicile pour les enfants en bas-âge ⚠ Forte fluctuation du nombre d'inscriptions dans les écoles ⚠ Pandémie Covid-19

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Une offre de services complète

Plusieurs services sont mis à disposition des habitants sur le territoire communal. Les enfants peuvent profiter de deux maisons d'accueil (*Les Fripouilles* et *Les Petites Frimousses*) et de diverses activités proposées par l'accueil temps libre (stages durant les vacances scolaires, garderie et journées pédagogiques) et l'accueil extra-scolaire. La population souligne l'absence d'accueillante à domicile pour les enfants en bas-âge. Plusieurs comités de jeunesse sont actifs sur le territoire et proposent des animations dans les villages de la commune. Néanmoins, un manque d'activités pour les adolescents est soulevé. En effet, peu de choses sont mises en place en faveur du jeune public. Notons qu'au sein de l'administration communale, une coordinatrice jeunesse est chargée de répondre aux besoins des moins de 25 ans par le développement de projets et l'animation du futur conseil consultatif des enfants.

Avec plusieurs établissements scolaires, de l'enseignement maternel à l'enseignement primaire, l'offre scolaire est perçue comme une offre de qualité. De plus, une classe inclusive existe au sein de l'implantation scolaire de Bièvre, accueillant des élèves avec déficience intellectuelle et autisme. Les habitants précisent que la classe de Oizy rassemble toutes les années scolaires. Le stationnement apparaît également difficile aux abords des écoles.

La maison de repos et de soins *Résidence Saint-Hubert*, gérée par les communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois, accueille les personnes les plus âgées. L'Université du Troisième Âge de Namur organise des conférences chaque mois au centre culturel sur diverses thématiques. Néanmoins, un manque d'activités intergénérationnelles est constaté sur le territoire.

La commune de Bièvre est également engagée dans des partenariats internationaux. En effet, elle est partenaire avec le Sénégal pour un projet de développement d'une école de métiers et d'appui à la formation professionnelle. Elle fait aussi partie du jumelage « Charte des Communes Rurales d'Europe », rassemblant 27 communes rurales européennes. La population considère ces partenariats comme un réel atout et d'une manière générale, les partenariats transcommunaux dans lesquels la commune est engagée.

Un manque de communication

La communication communale est assurée par plusieurs moyens. Distribuant un bulletin communal trimestriel, Bièvre communique également sur les actualités locales sur son site internet et sa page Facebook. La population trouve ce bulletin riche en informations. Néanmoins, un manque d'échanges avec les services communaux est perçu de la part des habitants. Ils soulignent l'importance de « se sentir écoutés dans sa commune » et demandent d'accroître la communication en variant les canaux de diffusion. Notons que récemment, un panneau d'affichage LED a été installé à Bièvre afin de promouvoir les actualités locales.

Une mauvaise connectivité du territoire

Lors des consultations villageoises, les habitants pointent particulièrement la mauvaise connectivité du territoire. En effet, tous les villages ne disposent pas d'une connexion internet. Reprise en 2016 comme une zone blanche, la commune de Bièvre rencontre aujourd'hui des dysfonctionnements, les villages n'étant pas tous couverts numériquement. Pour la population, le réseau GSM est insuffisant, la couverture mobile pouvant être perfectible. Bellefontaine ne dispose pas de couverture GSM, ni de connexion internet filaire. Cela rend le télétravail impossible, ce qui est particulièrement

problématique en période de crise sanitaire. La population craint la mise en place de la 5G sur le territoire communal, l'enjeu étant d'équiper l'ensemble des villages d'une meilleure connectivité.

→ On constate un manque d'échanges et de communication entre les services communaux et les habitants, un manque de connectivité, un manque d'activités intergénérationnelles et d'activités pour les adolescents.

1.1.3 Convivialité villageoise, cohésion sociale

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune	Atouts	Faiblesses
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ☆ Existence d'un comité de village (Jeunesses) dans presque tous les villages ☆ Existence d'associations dynamiques (notamment à Petit-Fays) ☆ Implication de certains seconds résidents dans la vie villageoise ☆ Existence de certaines activités intergénérationnelles (ex : Petit-Fays) ☆ Festivités sur la commune et kermesses qui permettent des liens inter-villages 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Disparition de deux jeunesses : Monceau et Graide-Station ⚠ Disparition progressive des fêtes villageoises, kermesses, grands feux, activités rassembleuses tout public, impliquant une disparition des liens entre villageois ⚠ Manque d'interactions entre les locaux et les seconds résidents ⚠ Mauvaise intégration de certains nouveaux habitants, personnalités fortes, seconds résidents ⚠ Peu d'échanges entre les villages ⚠ Nombreuses festivités ponctuelles concentrées sur Bièvre-village ⚠ Nuisances nocturnes engendrées par les chiens (bruits) ⚠ Isolement du village de Cornimont (au niveau géographique et social) : Pas de salle de village ni d'école ⚠ Difficultés de capter le public des jeunes/adolescents ⚠ Manque d'espaces de convivialité accueillant diverses fonctions (poste, café, commerce) ⚠ Pandémie Covid-19

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Un besoin de convivialité et d'espaces extérieurs sur le territoire

La commune de Bièvre se distingue par son dynamisme et l'organisation de fêtes au sein des villages (kermesses, repas des Moncettois, apéros villageois, grands feux, etc.). Cette activité est cependant en danger par l'épuisement des bénévoles et la diminution du nombre de participants. Un manquement identifié est de favoriser les liens entre les habitants pour maintenir le dynamisme avec les nouveaux arrivants et les seconds résidents. Les maisons de village constituent un atout pour l'organisation d'activités pour tous. Certaines d'entre elles ne sont pas toujours disponibles pour les Biévrais, car elles sont déjà louées par des organismes extérieurs. Il existe peu d'échanges entre les habitants des différents villages. Malgré l'existence de quelques plaines de jeux, un manque d'infrastructures extérieures et d'espaces de convivialité est constaté sur le territoire.

→ On constate un manque d'échanges entre les habitants, un manque d'espaces de convivialité au sein des villages, de zones de jeux pour les enfants dans certains villages, ainsi qu'un manque d'interactions entre les locaux et les seconds résidents.

1.1.4 Culture, sport et loisirs

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<p>☺ Bibliothèque communale</p> <p>☺ <u>Centre culturel</u></p> <p>☺ <u>Partenariats intercommunaux dont la Régie Communale Autonome avec Carlsbourg (Piscine et halls sportifs)</u></p> <p>☺ Partenariat avec le Sénégal</p> <p>☺ <u>Jumelage « Charte des Communes Rurales d'Europe », échange entre les autres pays européens</u></p> <p>☺ Des structures favorables au développement de la vie associative, culturelle et sportive</p>	<p>☹ Offre culturelle concentrée sur Bièvre et Petit-Fays</p> <p>☹ Programmation du centre culturel parfois trop spécifique pour un public averti</p>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<p>☆ <u>Tissu associatif important</u></p> <p>☆ <u>Centres équestres, terrains et clubs sportifs</u></p> <p>☆ Offre culturelle et sportive dynamique</p>	<p>⚠ Manque de coordination entre acteurs associatifs</p> <p>⚠ Manque de diversité dans l'offre sportive</p> <p>⚠ Activités sportives et culturelles se retrouvent souvent dans les communes voisines, ce qui nécessite beaucoup de déplacements</p> <p>⚠ Pandémie Covid-19</p>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

Diversité et localisation des activités

En termes d'équipements, Bièvre dispose de plusieurs infrastructures culturelles, à savoir une bibliothèque et un centre culturel, proposant divers ateliers et activités tous publics tout au long de l'année. Dans le domaine sportif, des terrains extérieurs de football et de tennis sont situés à Bièvre, Graide et Monceau-en-Ardenne. La salle communale « *La Bounante* » et la maison de village de Oizy sont aussi équipées de terrains sportifs. Deux centres équestres se trouvent également sur le territoire. La commune de Bièvre étant associée à celle de Paliseul dans le cadre de la Régie Communale Autonome « Sports pour Tous en Centre Ardenne », les Biévrais bénéficient d'un accès avantageux à la piscine et aux halls sportifs situés à Carlsbourg. Un tissu associatif important gravite autour de ces équipements, offrant à la population de nombreuses possibilités sportives et culturelles. Les habitants apprécient le dynamisme de l'offre de loisirs sur le territoire. Néanmoins, ils considèrent que l'offre culturelle est trop concentrée sur Bièvre et Petit-Fays, proposant une programmation trop spécifique pour un public averti. La vie sportive semble également peu développée ou peu renseignée en dehors du football et du tennis. Les autres activités sportives pourraient être davantage communiquées à la population.

→ **On constate que les activités sportives, culturelles ou de loisirs sont concentrées sur quelques villages de la commune (Bièvre et Petit-Fays) ou sur les communes avoisinantes.**

1.2 Habiter à Bièvre

1.2.1 Gestion environnementale, biodiversité et ressources naturelles

INTERNE	Atouts	Faiblesses
<p>Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Adhésion aux contrats de rivière de la Lesse et Semois-Chiers ☺ Réseau de distribution d'eau communal ☺ Deux stations d'épuration effectives (Graide, Bièvre) et trois en projet (Naomé, Monceau-en-Ardenne, Gros-Fays) ☺ Démarches entamées dans la Convention des Maires ☺ Octroi d'une prime à la force motrice hydraulique ☺ Eclairage public remplacé par un éclairage LED (en cours) ☺ Soutien du PNAM ☺ Engagements communaux en faveur de l'environnement : Action « Combles et clochers », convention « Bords de route – Fauchage tardif », Plan Maya, cimetières 0 phyto ☺ Espaces publics fleuris (et initiatives privées à Naomé) ☺ Opération Be Wapp ☺ Bulles à verres enterrées appréciées par la population ☺ Parc à conteneurs et tri sélectif 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Biodiversité impactée par les voies lentes bétonnées ⊗ Taille des haies irrespectueuse des arbres et de la biodiversité liée ⊗ Zoning communal n'intégrant pas spécifiquement les aspects environnementaux (gestion de l'eau, biodiversité...) ⊗ Fleurissement insuffisant à certains endroits de la commune ⊗ Pollution lumineuse à certains endroits ⊗ Manque d'un point d'eau potable à Naomé pour les scouts, les promeneurs et touristes ⊗ Certains sentiers/venelles sont mal entretenus (Graide) ⊗ Manque général d'entretien des villages ⊗ Manque de bulles à verre
EXTERNE	Opportunités	Menaces
<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Structure paysagère remarquable (points de vue, vallons) ☆ Nombreuses spécificités naturelles (sites Natura 2000 sur 9,8% du territoire, 19 sites de grand intérêt biologique, réserves naturelles agréées, arbres et haies remarquables) ☆ Parc éolien ☆ Equilibre entre zones forestières et zones agricoles (encore peu de zones urbanisées : 2,7% du territoire) ☆ Nature préservée et environnement de qualité ☆ Présence de bocages ☆ Réponse systématique à l'appel à projets BiodiverCité 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Déchets retrouvés sur les chemins de randonnée, dans les rues... (touristes, chasseurs, forestiers, utilisateurs...) ⚠ Dépôts clandestins ⚠ Mauvais entretien de certaines rues/propriétés à Graide ⚠ Pas d'éolienne citoyenne dans le parc éolien ⚠ Mauvaise coordination entre le passage des éboueurs et le retour des gîtes/résidences secondaires ⚠ Mauvaises odeurs dues aux stations d'épuration ⚠ Besoin d'une station d'épuration à Cornimont si le village s'agrandit ⚠ Impact des cultures de sapins de Noël sur l'environnement

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Un environnement de qualité à préserver

Bièvre dispose d'un cadre environnemental et paysager de qualité. Avec 10 % du territoire repris en zones Natura 2000 (7 sites Natura 2000 au total), 19 sites de grand intérêt biologique, 2 réserves naturelles agréées, 25 arbres et 2 haies remarquables, la Commune démontre que non seulement son patrimoine naturel est riche, mais également qu'elle a la volonté de le préserver. En effet, Bièvre participe activement à la préservation de son environnement à travers son adhésion au Plan Maya, à la convention « Bords de route – Fauchage tardif », à l'action « Combles et clochers » ou encore aux contrats de rivière de la Lesse et Semois-Chiers. La population apprécie le caractère paisible et vert de la commune. L'environnement des communes voisines (Daverdisse, Vresse-sur-Semois, Gedinne) participe également au cadre de vie agréable sur le territoire.

Toutefois, les habitants considèrent que les voies bétonnées impactent la biodiversité aux alentours, notamment sur le RAVeL et le Pont des Brebis. Bien que les espaces publics soient fleuris, les habitants considèrent qu'il y a trop de zones de parking et pas assez de bacs à fleurs, notamment à Petit-Fays ou sur le zoning communal. Les habitants soulignent également que les haies en bord de route sont parfois entretenues de manière inappropriée, sans respect de la biodiversité liée. Des déchets sont retrouvés sur les chemins de randonnée et sur la voie publique. Malgré la participation des villageois à l'évènement annuel « Be WaPP – Ensemble pour une Wallonie plus propre ! » visant à améliorer la propreté publique, des incivilités sont constatées sur le territoire. Le nombre de bulles à verre apparaît insuffisant sur le territoire, par contre, des bulles à verre enterrées ont été installées à certains endroits et sont appréciés.

Des démarches en faveur de l'énergie à développer

Dans le domaine énergétique, la commune de Bièvre a entamé des démarches dans la Convention des Maires, visant à lutter contre le changement climatique et à mettre en œuvre une politique énergétique durable. Deux actions sont actuellement en cours, à savoir l'octroi d'une prime communale à la force motrice et le remplacement de l'éclairage public par un éclairage type LED, moins énergivore. Bièvre dispose également d'un parc éolien constitué de 7 éoliennes. Les habitants regrettent qu'il n'y ait pas d'éolienne bénéficiant aux citoyens au sein du parc (via une coopérative).

Des sapins de Noël à réguler

Lors des consultations villageoises, la population souligne les impacts négatifs causés par les pépinières, la culture des sapins de Noël et l'utilisation de pesticides. Les habitants insistent sur le fait que les sapins de Noël représentent un risque pour la biodiversité et l'utilisation des sols. Ils notent l'importance de travailler sur la préservation de l'environnement et la résilience du territoire. Ils précisent aussi que les pépinières utilisent beaucoup de pesticides, ayant une incidence sur les paysages et sur l'eau, entraînant également des coulées de boue. A titre d'exemple, Monceau-en-Ardenne capte les coulées de boue des sapins de Noël de Bellefontaine.

→ On constate que les démarches initiées par la Commune en matière d'environnement et d'énergie sont balbutiantes. Elle pourrait en faire plus et notamment cadrer le développement des sapins de Noël.

1.2.2 Aménagement du territoire, urbanisme

<p>INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Taxe sur les logements inoccupés ☺ Zoning industriel communal de 17ha + extension ☺ PCA à Bièvre pour un nouveau quartier d'habitat sur le terrain de football. ☺ La SLSP « Ardenne et Lesse » gère 4 logements publics sur le territoire ☺ Le CPAS gère 2 logements de transit et 2 logements sociaux ☺ Le CPAS loue 1 logement pour une Initiative Locale d'Accueil (ILA) pour l'accueil de réfugiés. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Manque d'un outil pour le développement urbanistique ⊗ Pas de suivi des règles urbanistiques (matériaux de revêtement de façades...) ⊗ Infrastructures extérieures insuffisantes au niveau du mobilier urbain (bancs, poubelles, barbecues...) et des équipements (espaces conviviaux, abris, espaces de parking...)
<p>EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ☆ Densité globale d'habitations faible et urbanisation préservée pour le moment ☆ Nouvelle dynamique immobilière sur le centre de Bièvre ☆ Quelques bâtiments préservés ou rénovés dans le style ancien ☆ La structure compacte des villages crée une ambiance villageoise à préserver ☆ Région calme et paisible ☆ Villages de caractère (Gros-Fays, Cornimont) ☆ Les zones d'habitat à caractère rural s'étendent sur 441 hectares, soit 4 % du territoire communal. Tous les villages et hameaux y sont inscrits. ☆ 13ha en ZACC ☆ <u>Grande disponibilité foncière (32,18%)</u> 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Maisons abandonnées nuisant à l'image des villages (Monceau-en-Ardenne) ⚠ Baisse des transactions immobilières ⚠ <u>Prix immobiliers élevés par rapport à la micro-région</u> ⚠ <u>Développement d'immeubles à appartements : quid de l'identité villageoise ?</u> ⚠ Nouvelles constructions et rénovations ne suivant pas le style du bâti de la région ⚠ Conséquences de l'étalement urbain sur les cœurs de village, la mobilité et la convivialité ⚠ Certains endroits propices à des aménagements pour des équipements publics ne sont pas propriétés communales (Place de la Gare à Graide-Station, étang de Naomé, ...) ⚠ <u>Grande disponibilité foncière (32,18%)</u>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Des inquiétudes vis-à-vis de l'étalement urbain

Bièvre dispose d'une grande disponibilité foncière, allant jusqu'à près de 50% dans certains villages (Oizy, Monceau). Cette disponibilité est une opportunité d'accès à la propriété et de dynamique immobilière, mais c'est également perçu comme une menace si l'urbanisation est mal cadrée.

En termes de logements, le village de Bièvre connaît une nouvelle dynamique depuis quelques années, avec le développement d'immeubles à appartements sur la localité. Bien qu'ils permettent de pallier un manque et de répondre à un besoin pour les jeunes adultes, les familles monoparentales et les aînés, la construction d'appartements pose question pour les habitants.

La population apprécie l'existence de bâtiments à l'architecture ancienne et le caractère typique des villages. Elle regrette néanmoins que certaines nouvelles constructions et rénovations ne suivent pas le style du bâti de la commune. Elle souhaite que l'aspect des bâtiments soit préservé et que les nouvelles constructions soient réalisées avec des matériaux d'origine (pierre de schiste ou bois).

S'inquiétant de l'urbanisation future sur le territoire, la population rappelle l'importance de préserver l'identité des villages et la nature environnante, et de gérer l'expansion de l'habitat de manière raisonnée sur la commune. Les zones à bâtir vont-elles dénaturer les villages ? Seront-elles intégrées au style du bâti villageois ? Vont-elles mettre en péril les zones naturelles ? Les nouvelles habitations seront-elles durables, écologiques et renouvelables ? Notons qu'au regard des mutations socio-économiques à venir d'ici une quinzaine d'années, l'offre en logements sera à renforcer et à diversifier en vue de répondre aux besoins de la population actuelle et future. Cet étalement urbain a des conséquences sur les cœurs de village et l'insécurité routière. Les chantiers mal cadrés occasionnent des désagréments pour les riverains.

→ On constate un manque d'outils et de règles urbanistiques face à l'augmentation du besoin en logement.

1.2.3 Patrimoine naturel, paysager et culturel

<p>INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Certains éléments de petit patrimoine mis en évidence et bien entretenus ☺ Promenades organisées par l'Office du tourisme ☺ Nombreux circuits de promenade balisés ☺ Gros-Fays labellisé comme « un des plus beaux villages de Wallonie » 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Manque de mise en valeur du petit patrimoine ⊗ Mauvais entretien de certains murs en pierres sèches
<p>EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ☆ Murs en pierre sèche, apportant une identité singulière aux villages ☆ Situé au cœur de nombreux sites touristiques : Vallée de la Semois, Bouillon et Han sur Lesse, le massif de la Croix-Scaille, la tour du millénaire à Gedinne et le village du livre de Redu ☆ Jardin des hiboux ☆ Caractéristiques bâties spécifiques ☆ 7 périmètres d'intérêt paysager ☆ 5 points de vue remarquables ☆ 3 monuments et deux sites classés par la Région wallonne ☆ Édifices repris à l'inventaire du patrimoine monumental ☆ 7 sites Natura 2000 s'étendent sur 1.080 hectares, soit 9,8 % de la superficie communale totale ☆ 19 sites de grand intérêt biologique 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ L'augmentation des cultures de sapins de Noël menace le paysage et le patrimoine naturel ⚠ Disparition progressive de certains éléments de petit patrimoine typiques (séchoirs à tabac, murs en pierre sèche)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Place de l'histoire et du patrimoine dans l'espace public

La commune de Bièvre est située au cœur de nombreux sites touristiques et riches d'un patrimoine ardennais reconnu : la vallée de la Semois, Bouillon et Han-sur-Lesse, le massif de la Croix-Scaille, la tour du millénaire à Gedinne et le village du livre de Redu ; des activités sont propres au territoire biévrais. Citons également le Jardin des Hiboux à Graide, le village de Gros-Fays labellisé comme « Un des plus beaux villages de Wallonie » ou encore les nombreux circuits de promenade balisés. Les habitants apprécient également les promenades organisées par l'office de tourisme.

Les localités présentent des caractéristiques bâties spécifiques, avec 3 monuments et 2 sites classés par la Région wallonne. 93 édifices sont inscrits à l'inventaire (IPIC) du patrimoine monumental de Belgique (quilles, fontaines, murs en pierres sèches, pompes agricoles, ...). Certains de ces éléments

sont mis en valeur, d'autres pas. Des éléments de petit patrimoine spécifiques à la région disparaissent par manque de connaissances de la part de la population.

Le patrimoine naturel et paysager est également très riche, avec de nombreuses espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial (nombreuses espèces de papillons notamment). Le paysage riche et mouvementé participe à l'attrait touristique, mais est menacé par les cultures de sapins de Noël de plus en plus omniprésents.

→ On constate que le patrimoine est riche, varié et spécifique, mais il est menacé par un manque de mise en valeur et de connaissances.

1.2.4 Mobilité et sécurité routière

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Service de covoiturage (taxi social) mis en place par le CPAS ☺ Adhésion communale à la plateforme « Carpool » ☺ Développement de voies lentes sur le territoire : gare de Graide-Station à Gembes (Daverdisse), 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Manque de stationnement devant les commerces, aux abords des écoles et près du centre médical ⊗ Problème d'organisation de la circulation pour les usagers lents : manque d'aménagements piétons sécurisés, routes non-sécurisées pour les cyclistes ⊗ Absence de réflexion globale sur la mobilité douce ⊗ Gare de Graide accessible qu'en voiture ⊗ Manque d'abribus et/ou mauvais positionnement ⊗ Absence de noms de rue à Gros-Fays et Cornimont ⊗ Manque de stations de recharge pour voitures électriques
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Gare de Graide ☆ Infrastructures routières de qualité ☆ Commune bien située par rapport aux axes routiers ☆ Offre TEC, mais limitée ☆ Dénéigement des routes toujours bien réalisé, même dans les rues non passantes 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Territoire éloigné des axes de circulation majeurs ⚠ Traversée de la commune par la N95 ⚠ Offre TEC insuffisante, orientée vers les déplacements scolaires ⚠ Pas de coordination horaire entre bus et trains ⚠ Manque de moyens de transport pour rejoindre les services existants sur la commune ⚠ Vitesse excessive des véhicules au sein des villages ⚠ Trafic important dans certains villages, (nuisances sonores) ⚠ Tendance à la privatisation de chemins qui relient les villages entre eux et les quartiers au sein des villages

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Une commune peu accessible

La commune de Bièvre est un territoire éloigné des axes de communication majeurs et des pôles tels que Beauraing, Bouillon ou Bertrix. L'autoroute E411 est accessible en 25-30 minutes. En matière de transports en commun, elle est desservie par la ligne de chemin de fer « Namur – Libramont » en gare de Graide-Station et par plusieurs lignes de bus, principalement orientées vers les déplacements scolaires. Néanmoins, l'offre en transports en commun est considérée comme insuffisante par les habitants, obligeant la population à prendre la voiture. Cette obligation peut pénaliser certains publics. La gare de Graide-Station est un atout, mais celle-ci n'est accessible qu'en voiture. Les habitants regrettent le manque de bus à destination de la gare et des écoles secondaires, ainsi qu'en période de vacances scolaires. Ils soulignent à quel point il est difficile de se déplacer sans voiture, manquant de solutions pour se rendre à la gare ou vers les commerces locaux. Afin de faciliter les problèmes d'accessibilité rencontrés, le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) a mis en place un service de covoiturage (taxi social) accessible à toute personne. En 2019, 80.000 kilomètres ont été parcourus par ce mode de transport, démontrant l'intérêt et le besoin des habitants en termes de mobilité. La commune adhère également à la plateforme « Carpool » facilitant les contacts entre les personnes désireuses de pratiquer le covoiturage.

Une mobilité douce compliquée, peu sécurisée

La population soulève un manque de stationnement devant les commerces, aux abords des écoles, près du centre médical et d'une manière générale, un manque de trottoirs sur le territoire. Les aménagements piétons et les routes pour cyclistes apparaissent peu sécurisés. Un manque d'abribus est également constaté sur la commune. Les habitants pointent le manque de cheminements inter-villages accessibles à tous (poussettes, etc.). Ils précisent que des chemins stabilisés en gravier ou en terre sont suffisants, les voies lentes bétonnées pouvant impacter la biodiversité. La question de la sécurité routière est pointée par les habitants. Ils soulèvent l'importance d'aménager les rues pour accroître la sécurité (ralentisseurs, chicanes, feux de circulation), d'aménager les cheminements cyclistes et piétons, ainsi que les arrêts de bus afin qu'ils soient plus confortables et sécurisés. Les entrées de village pourraient être marquées par des casse-vitesse et décorées par des fleurs, afin de faire ralentir les automobilistes et ajouter un côté chaleureux et accueillant aux localités.

→ On constate un manque d'alternatives à la voiture individuelle.

1.3 Travailler et entreprendre à Bièvre

1.3.1 Agriculture et sylviculture

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<p>☺ Coopérative fermière CoFarMe</p> <p>☺ Appui du Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale (PNAM)</p> <p>☺ Appui de l'ADL pour les produits locaux</p> <p>☺ 54,8% de forêts publiques</p> <p>☺ Mise à disposition de pompes fermières à eau</p> <p>☆ Forêt publique : 57,2% de feuillus (hêtres et chênes principalement), 42,8% de résineux (épicéas et douglas principalement)</p> <p>☆ Plan d'aménagement forestier de 2001 à renouveler</p>	<p>☹ Producteurs locaux pas assez valorisés et connus</p> <p>☹ Tarissement des pompes agricoles</p>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<p>☆ <u>2.477 hectares de superficies agricoles (34% du territoire communal).</u></p> <p>☆ 275ha en agriculture biologique (5 producteurs)</p> <p>☆ 72,8% de la SAU est enherbée, seuls 671ha sont cultivés</p> <p>☆ Quelques produits locaux : boucherie à la ferme, vins, safran, bière, café, miel</p> <p>☆ Agriculture bièvroise à taille humaine, de proximité et raisonnée</p> <p>☆ Développement des circuits courts alimentaires (vente directe, producteurs locaux en magasin)</p> <p>☆ <u>Groupe d'Achats Communs de Petit-Fays</u></p> <p>☆ 7.169 hectares de superficies boisées (65,4 % du territoire communal) dont 54,8% de forêts publiques</p> <p>☆ Scierie de Bièvre, site de première transformation du bois au niveau régional selon le SDT</p> <p>☆ Présence de plusieurs exploitants forestiers sur le territoire</p>	<p>⚠ <u>Baisse du nombre d'exploitations agricoles (reste 53 en 2021) et exploitants vieillissants</u></p> <p>⚠ <u>Groupe d'Achats Communs saturé</u></p> <p>⚠ Manque d'autonomie alimentaire</p> <p>⚠ Production presque exclusivement de viande bovine</p> <p>⚠ Inquiétudes et nuisances liées à la chasse</p> <p>⚠ Objectifs financiers (forestiers et agricoles) privilégiés à ceux favorisant la biodiversité</p> <p>⚠ <u>Apparition de maladies comme les scolytes, forêts peu résilientes</u></p> <p>⚠ <u>Filière bois peu développée au-delà de la scierie</u></p> <p>⚠ Impacts causés par la culture intensive de sapins de Noël :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pulvérisation de pesticides au-dessus des captages d'eau et à proximité des habitations et écoles - Incidences sur l'eau en quantité et en qualité - Impacts sur la santé et l'environnement - Modification du paysage - Coulées de boues

		<p>⚠ Manque de réglementation régionale sur la culture de sapins de Noël</p> <p>⚠ La part des sapins de Noël s'élève à 7,3 % des zones agricoles inscrites au plan de secteur</p>
--	--	--

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Un début de diversification agricole et de valorisation des produits locaux

Malgré un vieillissement des exploitants et une diminution du nombre d'exploitations depuis une vingtaine d'années, l'agriculture est toujours bien présente sur le territoire, particulièrement à Bièvre et Monceau-en-Ardenne. Perçue comme une « agriculture à taille humaine » par les habitants, le territoire voit apparaître des activités de diversification agricole, et notamment le développement des circuits courts alimentaires. Des points d'achats spécifiques tels que la boucherie de la ferme Martin et des apiculteurs proposent de la vente directe, et des magasins vendent plus largement des productions locales telles que Saveurs de fruits et Cafermi à Bièvre-village.

Un Groupe d'Achats Communs (GAC) s'est mis en place à Petit-Fays pour réaliser des commandes groupées de produits locaux. Ce GAC connaissant un grand engouement et arrivant à saturation, il semble que le commerce des produits locaux pourrait être développé. De plus, avec l'appui du Parc naturel de l'Ardenne Méridionale, une coopérative fermière s'est installée (CoFArMe) mettant à disposition divers outils pour valoriser les matières premières agricoles sur le territoire et favoriser leur commercialisation. Plusieurs agriculteurs biévrais adhèrent à la coopérative.

Selon les habitants, l'autonomie alimentaire est une piste économique à explorer. Ce choix favoriserait la consommation locale et la rentabilité des producteurs locaux. L'agriculture biévraise apparaît être trop centrée sur l'élevage et pas assez sur les cultures et en particulier le maraîchage (aucun producteur officiel sur le territoire). La population estime que les producteurs locaux devraient être davantage valorisés et connus.

Un conflit entre les productions agricoles et les sapins de Noël

De plus, la préservation de l'eau apparaît être un enjeu important, notamment pour la filière agricole. Également utilisées par les pépiniéristes, les pompes agricoles connaissent un problème de tarissement. Comme il est précisé précédemment, la population conteste les impacts négatifs causés par les pépinières, la culture des sapins de Noël et l'utilisation de pesticides, représentant un risque pour la biodiversité, l'utilisation des sols et la santé. Elle souligne l'importance de préserver les terrains agricoles pour d'autres activités que les sapins de Noël et de maintenir une diversité de productions sur la commune.

Une forêt nécessitant plus de résilience et une filière bois à développer

Notons également que les zones forestières représentent plus de 65 % du territoire communal. Elles représentent ici un potentiel important, tant au niveau économique que touristique. Les forêts publiques représentent un peu plus de la moitié de la surface boisée et se divisent en parts de 57,2% de feuillus (hêtres et chênes principalement) et 42,8% de résineux (épicéas et douglas principalement). Cependant, les citoyens observent un manque de diversité dans les couverts forestiers et pointent un

enjeu de résilience face aux changements climatiques. Les recettes communales ont d'ailleurs souffert des années de sécheresse et du développement des scolytes.

La filière bois est bien présente sur le territoire, mais se limite par l'exploitation forestière et les scieries. La transformation du bois pourrait être plus développée. Les citoyens pointent la méconnaissance des métiers du bois.

→ On constate au niveau agricole les premiers pas des filières courtes et de valorisation des produits locaux, mais une production peu diversifiée. Au niveau forestier, on constate le besoin de développer la filière bois.

1.3.2 Commerce, entreprises et emploi

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ <u>Zoning communal de Baillamont et projet d'extension</u> ☺ <u>Agence de Développement Local dynamique avec Vresse/Semois</u> ☺ Agence Locale pour l'Emploi ☺ Agence Titres-Services ☺ Annuaire commercial communal ☺ Certaines formations, cours de langues disponibles et d'informatique 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Commerces et artisans locaux pas assez valorisés et connus ⊗ Manque d'optimisation de l'annuaire commercial communal ⊗ Manque d'intégration de l'environnement dans la logique économique (ex : zoning) ⊗ Monnaie locale non exploitée (l'Ardoise)
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Taux d'emploi de 64,3% ☆ 50 commerces sur la commune ☆ 471 entreprises dont 2 principaux secteurs représentent 45,4% : agriculture (dont sylviculture et pêche) et construction ☆ 30,4% de la population active sont des indépendants (76,2% sont dans 3 secteurs : agriculture, industrie et commerce) ☆ 41,6% de la population active sont travailleurs salariés ☆ Permanence à la Maison de l'Emploi de Gedinne ☆ Tissu économique bien présent et ancré sur le territoire ☆ <u>Indicateurs d'emplois favorables</u> ☆ <u>Diversité des commerces</u> ☆ Activité commerciale à taille humaine ☆ Grande part d'entrepreneurs et d'indépendants dans la population ☆ Covid-19 : prise de conscience dans l'agriculture locale 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ <u>Centres de formations éloignés (Dinant, Namur, Arlon)</u> ⚠ Manque d'offres de formations en réinsertion professionnelle ⚠ Offre commerciale de première nécessité insuffisante dans les villages ⚠ Peu de commerces alternatifs et spécialisés ⚠ Emplacements commerciaux chers ⚠ Croissance de l'achat en ligne qui favorise les multinationales ⚠ Commune excentrée par rapport aux pôles pourvoyeurs d'emplois ⚠ Mauvaise accessibilité des commerces (nécessité de prendre la voiture, parking) ⚠ Peu d'emplois proposés dans les entreprises locales et le zoning ⚠ Manque de solutions de connexion pour les indépendants (zones blanches)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Une économie locale bien ancrée

Bièvre dispose d'un zoning communal, comptant actuellement 18 entreprises. Au regard de la saturation de la zone actuelle et des nombreuses demandes d'implantation, le zoning est en cours d'extension afin d'accueillir une vingtaine d'entreprises supplémentaires, ce qui est un atout pour l'économie bièvroise. Les habitants considèrent que la commune est en « bonne santé » au regard du nombre d'entreprises diverses et variées présentes sur le territoire. Elle est perçue comme une « commune active et dynamique » de par son projet d'extension de sa zone économique.

L'économie communale est soutenue via plusieurs outils. La Commune met à jour régulièrement un annuaire afin de donner de la visibilité aux entreprises locales. Le territoire bénéficie des services et de l'appui de l'Agence de Développement Local, également active sur la commune de Vresse-sur-Semois et ayant pour mission de soutenir l'activité entrepreneuriale sur le territoire.

...mais une proximité de l'économie à développer

Cependant, la monnaie locale « L'Ardoise », circulant également sur les communes de Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Libin, Libramont-Chevigny, Paliseul, Saint-Hubert, Vresse-sur-Semois et Neufchâteau, pourrait être davantage utilisée et déployée afin de relocaliser l'économie locale. Selon les habitants, il existe peu de commerces de proximité dans les villages. Le manque de commerces alternatifs et spécialisés, et le coût important des emplacements commerciaux ont également été mentionnés lors des consultations villageoises. Les habitants regrettent la croissance des achats en ligne et la tendance générale à favoriser les multinationales. Comment soutenir l'économie et les entreprises locales ? Ils précisent également de ne pas développer les centres commerciaux en périphérie, pouvant nuire aux commerces de proximité.

Malgré la présence de structures d'accompagnement vers l'emploi (Agence Locale pour l'Emploi, Maison de l'Emploi), un manque d'offres de formations en réinsertion professionnelle est constaté sur le territoire. Les centres de formations se trouvent à Namur, Arlon et Dinant. Excentrée des pôles pourvoyeurs d'emplois, la population regrette qu'il y ait finalement peu d'emplois dans les entreprises locales et le zoning communal.

→ On constate une activité économique conséquente, mais concentrée au niveau des emplois dans le zoning de Baillamont et pour les commerces à Bièvre-village.

1.3.3 Tourisme

<p>INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ <u>Nombreux circuits de promenade balisés</u> ☺ Véloroute transcommunale et transfrontalière : Ardenne-Cyclo ☺ Existence de la voie lente entre Graide-Station et Gembes (Daverdisse) ☺ Projet PPP de création d'un parc aventure dans le bois de Graide ☺ <u>Appui de plusieurs structures touristiques</u> ☺ <u>Office du tourisme dynamique</u> ☺ Développement du tourisme vert ☺ Panneau d'affichage LED ☺ Mise en place d'un règlement sur les camps scouts 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Manque de réseaux cyclables ⊗ Manque de voies vertes entre les villages ⊗ Promenades balisées parfois mal entretenues ⊗ Panneaux indicatifs routiers et d'itinéraires cyclo manquants ou mal positionnés ⊗ Manque de panneaux d'affichage pour mettre en valeur les attraits touristiques ⊗ Touristes et visiteurs peu informés sur les promenades communales
<p>EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ☆ 3 monuments et 2 sites classés ☆ Beau cadre communal ☆ Gros-Fays, l'un des plus beaux villages de Wallonie ☆ Tourisme diffus ☆ Création d'emplois et d'activités grâce au tourisme ☆ <u>Nombreuses offres de logements de long séjour sur tout le territoire (tourisme résidentiel) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - 7 gîtes : 65 places - 2 chambres d'hôtes : 14 places - 9 meublés de vacances : 72 places ☆ <u>Jardin des Hiboux</u> ☆ Quelques établissements de restauration : 2 restaurants, 4 snacks, 1 café, 1 traiteur ☆ Covid-19 : accroissement du tourisme 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Nouveaux modes de tourisme problématiques (quads – bruit, dégradation des chemins, VTT sauvage – dégradation du sol, running intensif - déchets) ⚠ <u>Offre insuffisante pour les nuitées simples (tourisme itinérant) : 1 camping (105 emplacements libres) et 1 hôtel (8 chambres, soit 23 lits)</u> ⚠ Nuisances engendrées par le tourisme (bruit, déchets, cohabitation, incivilités, circulation) ⚠ Nombreux gîtes et seconds résidents ⚠ Nuisances engendrées par les camps scouts : <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement et de gestion des scouts (sécurité) - Méconnaissance des règlements - Dégradation de zones naturelles - Vandalisme sur propriétés publiques et privées - Utilisation des pompes à eau agricoles

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations villageoises

*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

Un potentiel touristique intéressant

Le territoire de Bièvre dispose d'un potentiel touristique intéressant. Il peut s'appuyer sur son environnement de qualité, conférant à la commune une identité singulière. Semblant se tourner vers le développement d'un tourisme vert, la Commune est engagée dans plusieurs projets touristiques tels que l'aménagement d'un parc d'aventure dans le bois de Graide et la création d'une voie lente entre Graide-Station et Daverdisse (aujourd'hui terminée). Cette voie lente constitue un tronçon du projet Ardenne-Cyclo, un projet européen ayant aménagé 280 kilomètres d'itinéraires balisés à travers l'Ardenne transfrontalière. Les habitants pointent un manque de réseaux cyclables sur la commune. Selon eux, les balises et l'entretien des promenades sont à revoir. De plus, le manque d'un point d'eau potable à Naomé pour les scouts, promeneurs et touristes a été soulevé. Il s'agit de l'endroit principal de rassemblement des scouts.

Relativement diversifiée, mais axée sur les longs séjours, l'offre touristique bièvroise comprend quelques chambres d'hôtes et un camping à Bièvre-village qui sont les seuls établissements à proposer des nuitées simples pour du tourisme de passage (randonneurs). Les habitants considèrent l'offre de nuitées simples insuffisante ou du moins pas suffisamment répartie sur le territoire.

La crainte d'un tourisme de masse sur le territoire

Toutefois, la population craint que le tourisme ne devienne trop intense sur le territoire, avec l'apparition de plus en plus d'attractions touristiques sur la commune ou de gîtes de grande capacité. Le flux de touristes traversant les villages cause des nuisances pour les habitants permanents (nuisances sonores, déchets), notamment à Bellefontaine qui est traversé régulièrement par des motards se rendant à Vresse-sur-Semois. Les habitants tiennent à ce que le niveau de développement du tourisme reste local, vert, à taille humaine, et à ce que l'accueil de qualité conciliant la protection de l'environnement et de la biodiversité soit préservé. Un tourisme plus important causerait davantage de nuisances (perte de qualité et dégradation des conditions de vie) pour les locaux.

Les Bièvrois regrettent les nuisances générées par les camps scouts. Les règlements à ce sujet ne sont pas toujours pris en compte. Un manque de sécurité est constaté dans la gestion des camps – certains scouts étant parfois « perdus et abandonnés dans la nature ». De plus, certains vandalisent les propriétés publiques et privées, et dégradent l'environnement. Notons que pour la saison 2020, le Collège communal a mis en place un règlement pour réguler le nombre de camps (nombre de scouts limité en fonction de la surface et impossibilité d'avoir des camps sur deux parcelles jointives) afin d'adoucir la situation.

→ On constate que la commune s'engage dans divers projets touristiques, mais que du côté des habitants, il y a une crainte d'un tourisme de masse et les conséquences que cela implique.

2 Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux

2.1.1 Vivre ensemble – Pilier social

Les différents constats ont été soumis aux citoyens sous la forme de questions centrales lors de la table-ronde relative au pilier social. Il a été demandé aux citoyens de confirmer l'identification d'enjeux derrière ces questions et ensuite de donner les directions à prendre pour les traiter.

1. Quelle croissance démographique veulent les citoyens ? A quoi pensent-ils que la croissance démographique sur la commune devrait ressembler ?

Les citoyens ont bien identifié un enjeu derrière cette question. Ils s'interrogent : *Comment retenir / attirer les jeunes adultes ?*

Cependant, il est souligné que la pyramide des âges et les projections ne tiennent pas compte des seconds résidents. Sont-ils nombreux ? Ils peuvent être vus comme une opportunité et non comme une menace. Ils viennent habiter à la campagne par choix, pour y vivre. Ils peuvent être une opportunité en modifiant la pyramide des âges, mais à réguler.

→ **Direction à prendre** : Garder les jeunes et les moins jeunes en revoyant la manière d'habiter.

2. Quelle est la communication idéale entre la commune et les habitants selon vous ?

L'enjeu de la communication est évident et compliqué. Il n'y en a jamais assez.

→ **Direction à prendre** : Une communication variée et qui ne soit plus à sens unique

3. Comment mettre en place une meilleure cohésion sociale inter- et intra-village ?

Un enjeu a bien été identifié concernant la cohésion sociale et d'autres questions liées ont été soulevées, comme de savoir *quels projets ramèneraient les gens sur la place publique ? Qu'est-ce qu'il faudrait pour les mobiliser et les motiver ? Ou encore comment retrouver des points de rencontre via l'agencement des quartiers ?*

→ **Direction à prendre** : Créer les conditions pour que les citoyens reprennent les rôles de l'animation des villages.

4. Quelle diversité et localisation veulent les citoyens pour les activités :

- **Culturelles** : quelle serait selon eux l'offre culturelle idéale ? Dans quel(s) village(s) devraient avoir lieu les événements ?
- **Sportives** : quelle serait selon eux l'offre sportive idéale ? Dans quel(s) village(s) ?
- **De loisirs** : quelle serait selon eux l'offre de loisirs idéale ? Dans quel(s) village(s) ?

De quelle manière satisfaire tous les publics ?

Un enjeu a été identifié avec le constat qu'il existe un réel potentiel dans les villages en termes d'infrastructures, mais que cela manque d'activités autres que festives dans ces lieux.

Cependant, un groupe est étonné des constats dressés par les citoyens. *L'offre délocalisée semble en réalité assez étoffée avec les kermesses, la vie associative des villages et les loisirs possibles. Il est souligné que l'office du tourisme et le centre culturel sont très dynamique.*

L'enjeu serait-il donc plutôt un problème de communication ? Comment toucher les habitants dans la communication et les avertir de ce qui existe ? Ont-ils envie de savoir ? Ne trouvent-ils pas l'information ?

→ **Directions à prendre** : Des activités POUR tous et construites AVEC tous

5. Pourquoi les associations (culturelles, sportives et de loisirs) devraient-elle interagir ?

Les citoyens ont bien identifié un enjeu, mais il est cependant souligné *qu'il y a déjà des interactions entre les associations. Celles-ci sont devenues indispensables à l'heure actuelle vu les demandes de la population, mais aussi pour faire face à l'épuisement des comités et associations de village qui ont des difficultés à faire vivre les villages et leurs salles. En effet, d'un village à l'autre, les dynamiques peuvent être très différentes.*

→ **Directions à prendre** :

- Valoriser les salles de village et aller chercher le public
- Collaborer pour décloisonner et renforcer les liens

2.1.2 Principaux enjeux retenus pour le volet « vivre ensemble »

En croisant l'analyse avec les apports citoyens, plusieurs enjeux de développement se dessinent autour de la question du vivre ensemble au sein de la commune de Bièvre, à savoir :

- **Le maintien de la jeune population sur le territoire ;**
- **L'information des habitants par le développement de la communication communale ;**
- **Le besoin d'une meilleure connectivité sur le territoire ;**
- **Le développement de la convivialité par l'aménagement d'espaces extérieurs ;**
- **Le développement de l'offre sportive et culturelle au sein des villages ;**
- **L'accès au logement à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques ;**
- **L'intégration des habitants, des plus jeunes au plus âgés, des nouveaux arrivants et des seconds résidents.**

2.1.3 Habiter à Bièvre – Pilier environnemental

Les différents constats ont été soumis aux citoyens sous la forme de questions centrales lors de la table-ronde relative au pilier environnemental. Il a été demandé aux citoyens de confirmer l'identification d'enjeux et ensuite de donner les directions à prendre pour les traiter.

1. La commune doit agir sur son environnement : un peu ? Beaucoup ? Passionnément ? A la folie ?

Les citoyens identifient là un enjeu important : *L'avis global est que la Commune peut en faire plus pour son environnement. De manière générale, les zones gérées en réserves naturelles sont trop petites. Il y aurait moyen de faire beaucoup plus pour préserver la biodiversité et mettre en place de la prévention. La Commune doit donc agir sur son environnement et même si le territoire est naturellement bien fourni, il ne faut pas considérer ce pilier comme acquis.*

De plus, il existe d'autres partenaires (province, forestiers, Pnam, etc.) à prendre en compte, la commune n'a pas la main mise sur tous les domaines.

De manière générale, il est nécessaire d'avoir une vision globale et d'agir de façon plus holistique et transversale. Pour cela, il est important que les citoyens aient un accès à l'information et une compréhension de la thématique et des actions entreprises au niveau communal et régional.

→ **Directions à prendre** : La Commune de Bièvre est une référence en matière d'environnement

2. Quel partage de la ressource en eau sur le territoire ?

Les citoyens ont approuvé le fait *qu'il y ait un enjeu lié à l'eau, par contre il n'est pas dans le partage, mais dans la consommation et l'utilisation. En général, la problématique de l'eau devient considérable, il faut trouver un moyen de sensibiliser et éduquer les citoyens à réduire leur consommation.*

Il faut également penser au lien avec les agriculteurs. Par exemple, à Petit-Fays, le rond bac sert également aux agriculteurs en cas de sécheresse. Or, aujourd'hui, il est à sec. Les habitants ne savent pas pourquoi, il faudrait plus de transparence venant de la commune.

→ **Directions à prendre** : L'eau est gérée de manière globale (de la collecte à l'épuration)

3. Comment mettre en place une urbanisation respectueuse du cadre de vie ?

Les citoyens ont identifié un enjeu sur cette question et *ont constaté un manque de réflexion générale et d'unité sur l'architecture des bâtiments, ainsi qu'un étalement des villages qui entraîne un abandon des centres. Ils sont d'accord sur le fait que l'urbanisation nécessite un cadre plus réglementé.*

→ **Directions à prendre** : Aller vers une urbanisation qui tienne compte du cadre de vie social et environnemental

4. Quelle est la place de l'histoire et du patrimoine dans l'espace public ?

Les citoyens ont identifié un enjeu lié au patrimoine au sens large. *Ils ont précisé que le patrimoine pouvait être autant culturel et historique qu'humain et naturel et qu'il faut donc bien englober le tout dans cet enjeu.*

Le patrimoine naturel et historique est ce qui doit ramener un sens à la communauté et permet de faire le lien. Il est important de ne pas rougir d'un manque, et de mettre en valeur ce qui est présent sur le territoire, de le rendre vivant et intéressant. La commune a un patrimoine bâti et naturel très riche et il est important de trouver l'équilibre entre le garder pour soi ou l'utiliser afin d'attirer des touristes.

→ **Directions à prendre** : Mettre en valeur, découvrir et sensibiliser au patrimoine (naturel, bâti, culturel, historique et humain)

5. Comment sortir du modèle « tout pour la voiture en individuel » ?

L'enjeu identifié par les citoyens est : *Comment se passer de la voiture sur la commune, en dehors des trajets pour se rendre au travail ?*

Les participants ont également appuyé le fait qu'il n'y a pas assez d'option mise en place pour le moment et que cela est nécessaire. Cet enjeu de mobilité est également lié avec les commerces de proximité et le problème de cohésion sociale.

→ **Directions à prendre** : Changer la mentalité collective en matière de mobilité

2.1.4 Principaux enjeux retenus pour le volet « habiter à Bièvre »

En croisant l'analyse avec les apports citoyens, plusieurs enjeux de développement se dessinent autour de la question d'habiter à Bièvre, du cadre de vie, à savoir :

- **Le développement d'initiatives de protection du cadre environnemental, ainsi que le contrôle des risques (gestion des eaux usées, sapins de Noël) ;**
- **Le déploiement d'une énergie propre et raisonnée ;**
- **La maîtrise de l'étalement urbain sur le territoire et la préservation de l'identité rurale des villages ;**
- **La sécurisation de la mobilité dans et entre les villages ;**
- **Le développement de solutions et l'encouragement au transfert modal ;**
- **La mise en valeur et la préservation du patrimoine sous toutes ses formes.**

2.1.5 Travailler et entreprendre à Bièvre – Pilier économique

Les différents constats ont été soumis aux citoyens sous la forme de questions centrales lors de la table-ronde relative au pilier économique. Il a été demandé aux citoyens de confirmer l'identification d'enjeux et ensuite de donner les directions à prendre pour les traiter.

1. Quelle est la valorisation idéale pour : 1) la grande part de forêt publique et 2) les zones agricoles du territoire au bénéfice des habitants de la commune sur le long terme ?

Les citoyens identifient là un enjeu, mais ils s'interrogent sur *l'évolution des surfaces dédiées aux sapins de Noël : sont-elles au détriment des terres agricoles ? De plus, ils pointent la nécessité d'avoir l'avis d'experts dans le domaine est primordiale pour toute prise de décision et d'action.*

→ **Directions à prendre** : Diversifier les productions agricoles et forestières dans le respect du vivant

2. Comment promouvoir et renforcer l'emploi local ?

Les citoyens identifient cette question comme un enjeu à part entière : l'emploi local est important, de même que les productions locales.

→ **Directions à prendre** : Promouvoir l'artisanat et les services aux personnes dans les villages >< pas de développement excessif du zoning industriel

3. Les clients doivent-ils se rendre au magasin ou les magasins doivent-ils venir aux clients ? Quelles conséquences ?

Les citoyens estiment qu'il y a bien un enjeu d'accessibilité des commerces, mais *le choix n'est pas entre deux options exclusives, le tout est de trouver un équilibre.*

→ **Directions à prendre** : Privilégier les commerces de proximité considérés comme source de liens sociaux.

4. Est-ce possible de rendre le secteur économique de Bièvre encore plus durable ? Si oui, quels sont les objectifs visés ? Si non, pourquoi ?

Tel que cela est formulé, cela implique que la commune est déjà durable et les citoyens se demandent si c'est vraiment le cas. *Cependant, il est important de travailler sur le pilier économique dans la logique du pacte du développement durable : environnement-économie-social.*

→ **Directions à prendre** : Mettre en place une économie alternative durable et respectueuse de l'environnement

5. Quel tourisme idéal (communication, nuisances, encadrement, scouts, ...) ?

Les citoyens identifient un enjeu sur la qualité tourisme. Un groupe est d'avis qu'il n'existe pas de tourisme idéal, un autre caractérise le tourisme par l'amour de la nature et l'échange avec les habitants (authenticité d'une vie villageoise préservée). De manière générale, les habitants ne ressentent pas de tourisme de masse sur leur territoire et ne veulent en aucun cas en arriver là.

→ **Directions à prendre** : Privilégier un tourisme à pas d'homme

2.1.6 Principaux enjeux retenus pour le volet « travailler et entreprendre à Bièvre »

En croisant l'analyse avec les apports citoyens, plusieurs enjeux de développement se dessinent autour de la question du travail à Bièvre, à savoir :

- **La diversification des filières de productions agricoles et le développement de la vente en circuit court ;**
- **La diversification des filières de valorisation des productions forestières, avec un objectif de résilience au changement climatique ;**
- **Le soutien et la promotion des acteurs économiques locaux (producteurs, artisans, commerces) pour un service de proximité ;**
- **La valorisation du patrimoine local dans une perspective touristique ;**
- **Le maintien d'un tourisme durable sur le territoire.**

2.1.7 Synthèse du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux

Axe social

- Le maintien de la jeune population sur le territoire
- L'information des habitants par le développement de la communication communale
- Le besoin d'une meilleure connectivité sur le territoire
- Le développement de la convivialité par l'aménagement d'espaces extérieurs
- Le développement de l'offre sportive et culturelle au sein des villages
- L'accès au logement à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques
- L'intégration des habitants, des plus jeunes au plus âgés, des nouveaux arrivants et des seconds résidents

Axe environnemental

- Le développement d'initiatives de protection du cadre environnemental, ainsi que le contrôle des risques (gestion des eaux usées, sapins de Noël)
- Le déploiement d'une énergie propre et raisonnée
- La maîtrise de l'étalement urbain sur le territoire et la préservation de l'identité rurale des villages
- La sécurisation de la mobilité dans et entre les villages
- Le développement de solutions et l'encouragement au transfert modal
- La mise en valeur et la préservation du patrimoine sous toutes ses formes

**Bièvre dans
10 ans**

Axe économique

- La diversification des filières de productions agricoles et le développement de la vente en circuit court
- La diversification des filières de valorisation des productions forestières, avec un objectif de résilience au changement climatique
- Le soutien et la promotion des acteurs économiques locaux (producteurs, artisans, commerces) pour un service de proximité
- La valorisation du patrimoine local dans une perspective touristique
- Le maintien d'un tourisme durable sur le territoire